

## **Rapport moral 2016 – par Emmanuel MAURIN - Président de l'ARPN - 11 03 2017**

Madame, Messieurs les Conseillers départementaux,  
Monsieur le Vice-Président de Roannais Agglomération,  
Madame, Monsieur,  
Chers Amis,

Bonjour à tous et merci de votre présence dans cette salle de l'Espace Congrès que la municipalité nous laisse à disposition cet après-midi.

C'est avec émotion que je vais vous lire ce Rapport moral 2016.

### **1. Rappel des statuts et objectifs de l'ARPN**

L'ARPN dans ses statuts a pour objectif de :

- défendre la Nature, l'Homme ainsi que les autres êtres vivants.
- De valoriser l'environnement, les sites, les écosystèmes, le milieu naturel à Roanne, dans la région Roannaise et dans les zones naturelles et urbanisées limitrophes.
- De favoriser l'information, l'application et le respect des lois et règlements concernant la protection de la Nature et d'une manière générale toutes les activités humaines ayant une incidence sur le milieu naturel ainsi que leur évolution.
- de participer à toute initiative tendant à favoriser le développement d'une conscience écologique.
- de former, d'informer et d'éduquer dans le domaine de la protection de la Nature et de l'environnement.

Deux grands axes reliés entre eux se dégagent et orientent l'essentiel de nos actions :

Le premier : Intervenir dans tous les projets pour défendre, protéger l'environnement roannais. Agir grâce aux différents Comités de pilotage conduits par les collectivités, enquêtes publiques, articles de presse...

Cet axe est chronophage et demande à la fois une vision globale du territoire et une capacité à mettre en avant les enjeux environnementaux importants: habitats spécifiques, présence d'espèces patrimoniales ou vulnérables selon la liste UICN, le bien-fondé d'une gestion écologique des espaces...

Le second vise à connaître, informer et éduquer sous forme de prestations EEDD ou d'études. Il s'appuie sur nos salariés et les bénévoles spécialistes.

### **2. Etat des lieux**

L'année 2016 fut riche en évènements et en actions positives, contrebalancés par des accrocs toujours plus conséquents sur l'environnement et les hommes.

La dernière conférence environnementale du quinquennat s'est achevée en avril dernier. A douze mois de la présidentielle, elle a marqué un frein, voire un arrêt subit par l'absence de nouvelles propositions et par le manque de perspectives. Nous regrettons un bilan en demi-teinte car nous pointons quelques avancées mais aussi de nombreuses « incertitudes » et « incohérences ».

**La transition énergétique est l'un des principaux défis** auxquels l'humanité sera confrontée tout au long du XXI<sup>e</sup> siècle. Elle passe par la sobriété et l'efficacité énergétique et répond à un double impératif : trouver des sources alternatives d'énergie permettant de remédier à l'épuisement des énergies non renouvelables et limiter le recours aux énergies carbonées afin de diminuer tendanciellement les émissions de gaz à effet de serre. C'est un processus long, très complexe et à l'issue incertaine, dont l'avenir de l'humanité sera tributaire.

Le climat est en compétition avec d'autres sujets : la crise de l'économie mondiale, le terrorisme, les conflits armés, les mouvements de population.

Un autre danger menace la dynamique enclenchée à la COP 21 de Paris : la contradiction entre les engagements pris par la communauté internationale et la réalité des politiques nationales. La France en est une illustration, un pied dans la transition énergétique, un autre dans des projets polluants ou énergivores comme celui de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

On ne peut pas dire, en décembre, qu'il faut avancer vers une économie décarbonée et continuer, en janvier, de valider ce projet aéroportuaire et soutenir le trafic aérien qui a augmenté de 6,8% en 2015 dans le monde.

Par contre, côté régional, nous sommes passés des déclarations aux actes. Le président de région affirme que les meilleurs écologistes sont les agriculteurs de la FNSEA ou les chasseurs !

Les chasseurs sont désormais les partenaires privilégiés de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la préservation, au sens large, de la biodiversité et l'éducation à l'environnement. Ce partenariat est à hauteur de 3 millions d'euros sur 3 ans (contre 70.400 euros par an dans la précédente mandature) soit une aide régionale multipliée par 40 au nom du rééquilibrage entre les acteurs des territoires et les associations de protection nature. Celles-ci, partenaires de l'ARPN, ont vu leurs subventions chuter.

Le problème n'est pas de savoir si les chasseurs sont les mieux placés pour s'occuper de l'environnement, mais qu'ils soient les seuls : il faut une diversité d'acteurs pour entretenir le vivant.

Jusqu'alors, le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), qui s'intéresse notamment aux corridors biologiques et aux réservoirs de biodiversité, utiles pour maintenir un certain niveau de diversité dans le patrimoine génétique des espèces, bénéficiait d'un pilotage équilibré entre la fédération régionale de chasse (FRC) et les associations de protection de la nature dans une ambiance plutôt constructive.

La loi NOTRE et les dernières lois de décentralisation ont donné à la Région un poids majeur sur l'environnement : les déchets, la biodiversité, l'eau, les transports, l'énergie, le tourisme, l'agriculture, les fonds européens. On voit bien que l'Etat perd du terrain et qu'il n'a, de plus, pas les moyens financiers d'accompagner ses politiques régaliennes. Et donc

l'interlocuteur majeur, dès maintenant, c'est le conseil régional. Mais n'oublions pas aussi que les collectivités territoriales sont exsangues.

Il faudra compter sur notre pugnacité, continuer de démontrer que l'écologie est au service de l'activité humaine, et que l'économie de demain ne sera pas celle qui a trop prélevé, en oubliant la répartition entre tous de la richesse produite, et le maintien d'une planète vivante.

Ce qui semble se dessiner, c'est que l'année 2017 présenterait encore une baisse d'activité : par ricochet avec nos partenaires historiques que sont la FRAPNA et la LPO qui nous confiaient des opérations de sous-traitance sur le territoire Roannais.

Il nous faut construire des projets innovants, explorer d'autres champs, nous diversifier, tout en gardant et respectant nos objectifs fondamentaux. Je profite de ce rapport pour faire appel aux bonnes volontés qui seraient prêtes à s'investir afin d'enrichir notre association dans de nouvelles compétences afin de développer ces nouveaux projets.

Il nous faut également promouvoir auprès des élus locaux « l'atlas de la biodiversité communale ». Cette démarche de collecte de données vise à aider les communes volontaires à connaître, protéger et valoriser leur biodiversité.

Autrement dit, pour une commune, développer son ABC c'est :

- Prendre conscience de l'importance de la biodiversité sur son territoire,
- Améliorer la connaissance de cette biodiversité au travers d'études
- Identifier et hiérarchiser les enjeux associés à cette biodiversité
- Informer et impliquer ses habitants dans cette dynamique
- Prendre en compte la biodiversité inventoriée dans la gestion de son territoire.

Je veux remercier tous les personnels des services de la région, DREAL, le département que nous avons sollicités pour l'avancée de notre cause.

Je voudrais à nouveau féliciter et remercier individuellement chacun d'entre vous bénévoles et salariés, qui vous mobilisez pour la préservation de notre environnement, de nos milieux, de nos espèces et pour la vie de l'association. Je vous demande de poursuivre votre engagement sans vous décourager. Je vous confirme que seul le travail collectif paie.

C'est avec enthousiasme, malgré les difficultés rencontrées et à venir, que je veux poursuivre, si vous me renouvez votre confiance, l'action en gardant l'équilibre entre ma vie professionnelle, ma vie familiale (je suis une espèce grégaire) et mon action militante.

Je vous remercie

Emmanuel MAURIN

Assemblée Générale du 11 mars 2017